

Conseil de législation 2013

Projet d'amendement

Compléter le principe d'évaluation de l'année rotarienne écoulée

Soumis par le Rotary club de Fougères
Approbation lors du Conseil du district 1650 en date du 3 décembre 2011.

Objet : Etablir le bilan de l'année qui vient de se terminer entre les Présidents et le gouverneur sortant

Le Rotary international recommande de modifier son règlement intérieur comme suit :

Art 15.020. Assemblée de District (page 208)

L'assemblée de District ou multi district organisée chaque année, de préférence en mars, avril ou mai, permet :

Ancienne rédaction

- de former des dirigeants de club motivés compétents et capables de : fidéliser et/ou développer leur effectif, monter des actions répondant aux besoins de collectivités locales ou à l'étranger et soutenir la Fondation au travers de contributions financières et d'une participation aux programmes Le Gouverneur élu dirige et supervise la planification et la conduite de cette rencontre. Exceptionnellement le conseil d'administration peut autoriser que l'assemblée de district se tienne à une autre date. Cette réunion s'adresse plus particulièrement aux présidents entrants des clubs et à leur équipe

Ajout

- d'évaluer avec les Présidents sortants les résultats de l'année qui vient de se terminer notamment, en ce qui concerne les effectifs, recrutement et expansion, la Fondation Rotary, contributions financières et participation aux programmes ainsi que les actions des clubs et du district. Le gouverneur sortant organise et dirige cette partie de la réunion. Il établit un compte rendu qu'il remet au Gouverneur élu.

Exposé des motifs

Le règlement intérieur du Rotary International art.15020 indique que l'assemblée de District est destinée à former les nouveaux dirigeants des clubs et s'adresse plus particulièrement aux présidents entrants et à leur équipe.

Son objet serait étendu et deviendrait l'occasion pour les présidents sortants de se réunir avec le gouverneur sortant pour procéder à une évaluation de l'année qui se termine sous trois aspects principaux :

- le recrutement et l'expansion,
- les participations financières à la Fondation Rotary et les relations avec cette dernière (EGE Bourse...AIPM...)
- les actions des clubs et du District.

Un compte rendu de cette réunion serait établi et transmis au nouveau gouverneur.

Les présidents sortants possèdent une expérience intéressante. Ils viennent d'assumer une responsabilité importante, ils sont bien informés des problèmes du Rotary et jettent un regard constructif sur ce qu'il est et sur ce qu'il pourrait être. Or actuellement le Rotary se prive complètement de la richesse de leurs réflexions car à aucun moment et sous aucune forme ils n'auront la possibilité de s'exprimer et de faire connaître leur point de vue.

Impact Financier

Ce projet n'a aucun impact financier substantiel pour le Rotary International.